



0.Contexte et enjeux

Face aux défis climatiques et sociétaux actuels, le secteur éducatif doit évoluer pour accompagner la **bifurcation/transition écologique** de nos sociétés. L'UNESCO et la politique « Éducation, Communication & Sensibilisation » du MECB considèrent l'éducation comme une réponse essentielle aux défis urgents qui menacent la planète. Il s'agit de doter chaque citoyen des connaissances, compétences, attitudes et comportements nécessaires pour vivre d'une manière respectueuse de l'environnement, de l'économie et du tissu social tout en étant capable de se projeter dans le futur. Un tel programme de formation certifiant répond à ces enjeux en formant les éducateurs, acteurs associatifs et citoyens engagés à devenir des **agents de changement** capables de diffuser des pratiques durables au sein de leurs communautés. L'initiative s'inscrit dans la dynamique « EDD pour 2030 » qui promeut l'apprentissage entre pairs, l'innovation pédagogique, les réseaux et les partenariats pour accélérer la bifurcation/transition écologique et sociale et la réforme du secteur de l'ED/Sensibilisation qui vise à redéfinir les approches et les impacts de ces programmes.

0.1. Pourquoi le nom « Sécurité écologique et sociale » ?

Parce que le programme cherche d'abord à **accroître la résilience communautaire** : permettre à une communauté – école, quartier, réseau associatif – de traverser les chocs écologiques (climat, biodiversité, ressources) **et** sociaux (inégalités, crises économiques, tensions culturelles) sans se briser, tout en restant capable d'apprendre, de coopérer et de prendre soin de ses membres. Parler de « sécurité » signifie, créer des **conditions de sûreté partagée** : protéger les écosystèmes qui soutiennent la vie collective, renforcer les liens de solidarité qui assurent la cohésion, développer les compétences pour anticiper, absorber et transformer les crises. En reliant explicitement l'écologique et le social, le programme affirme que la résilience d'une communauté se construit à la fois dans la préservation de son environnement et dans la justice, l'inclusion et l'entraide entre ses membres ; former des acteurs capables de tisser ces deux dimensions, c'est consolider un **rempart collectif et coopératif** face aux incertitudes à venir.

Titres alternatifs possibles :

- Sécurité écologique et sociale de la compétence
- Sécurité écologique et sociale du savoir devenir
- ...

1. Approche globale

Ce dispositif propose la **co-création** pour le mouvement de la transition **d'un réseau ouvert de mutualisation pédagogique autonome, certifiant et trans-organisationnel d'éducation par les pairs** qui soit à même de proposer de la formation continue, translocale, transdisciplinaire et transversale :

Continue : la formation s'échelonne sur plusieurs années (2025-2027), avec un apprentissage progressif et un accompagnement dans la durée (éviter un simple stage ponctuel).

Translocale : le dispositif liera des acteurs et des terrains locaux variés (au Luxembourg et dans les pays partenaires), afin de favoriser un échange réciproque de savoirs entre territoires.

Transdisciplinaire : Elle brisera les silos disciplinaires pour aborder la complexité du monde réel – par exemple, en croisant écologie, sciences sociales, économie solidaire et pédagogie.

Transversale : la plateforme s'adresse à un public hétérogène en créant des liens entre éducation formelle, informelle et non-formelle (associations, collectivités, etc.).

La combinaison de ces 4 dimensions constitue une opportunité de certification innovante.

2.Public cible et bénéficiaires

Le public cible est constitué des **personnels d'associations et d'ONG engagés dans la transition écologique** (la « bifurcation écologique ») qui vont créer cet espace collaboratif. Les formations et modules qui découleront de ces collaborations seront **ouverts à d'autres acteurs** : enseignants du primaire et du secondaire, éducateurs spécialisés, agents communaux (collectivités locales) impliqués dans le développement durable, ainsi que citoyens engagés (bénévoles, membres de collectifs). Cette diversité de participants est un atout pour créer une communauté d'apprentissage riche, où chacun apporte son expérience sectorielle. Les échanges entre **militants associatifs, enseignants et agents publics** favoriseront des perspectives croisées et l'**émergence de synergies** entre éducation formelle et initiatives de terrain. Par ailleurs, une attention sera portée à la diversité géographique (participants issus de différentes régions du Luxembourg, et éventuellement frontaliers) et à la parité femmes-hommes, afin de maximiser la **diversité des publics** et l'équité d'accès.

3.Gouvernance sociocratique et transorganisationnelle

La gouvernance du réseau sera assurée par un comité de pilotage fonctionnant selon les principes de la **sociocratie**, et rassemblant l'ensemble des organisations partenaires (**gouvernance transorganisationnelle**). Concrètement, les décisions d'orientation sont prises au consentement. Cette approche participative garantit l'**équivalence** entre membres. Le dispositif, piloté collectivement, gagnera ainsi en **agilité et en résilience** : la diversité des parties prenantes permettra d'ajuster le contenu et les modalités en continu, en fonction des retours du terrain. La **transversalité organisationnelle** garantit aussi que les contenus certifiés soient co-construits et reconnus par différents acteurs, renforçant leur légitimité.

4.Objectifs du dispositif

Les objectifs poursuivis sont multiples et alignés sur les besoins identifiés :

- **Montée collective en compétences** : Permettre aux participants d'acquérir et de renforcer les compétences nécessaires pour conduire des actions d'éducation à la bifurcation/transition écologique et sociale (connaissances théoriques, savoir-faire pédagogiques, compétences relationnelles et de gestion de projet). L'accent est mis sur un **apprentissage collectif** où les participants apprennent les uns des autres autant que des formateurs, conformément à l'esprit d'un cercle apprenant.
- **Reconnaissance et certification des acquis** : Offrir une **reconnaissance formelle** des compétences acquises via des **micro-certifications** (Open Badges). Cela valorisera le parcours des apprenants dans leur milieu professionnel et associatif, et contribuera à

renforcer le domaine de l'éducation à la soutenabilité.

- **Interconnexion des organisations et mutualisation** : Créer un **réseau** entre les participants et leurs organisations d'appartenance (ONG, écoles, collectivités). En suivant la formation ensemble, ces acteurs tisseront des liens qui faciliteront ensuite les **projets inter-organisationnels**, le partage de ressources pédagogiques, et l'émergence de projets communs. L'objectif est de briser l'isolement des initiatives et de bâtir une **communauté de pratique** soudée autour de la bifurcation/transition écologique en éducation.
- **Synergies et complémentarités** : Identifier et renforcer les **complémentarités** entre acteurs (par exemple entre une ONG spécialisée en permaculture et une école souhaitant développer un jardin pédagogique, ou entre une commune et des associations de jeunesse). Le programme encouragera les partenariats concrets pendant la formation (ateliers, projets mixtes) pour que chaque organisation contribue selon son expertise et tire profit de celle des autres. Ces synergies accroîtront l'efficacité des actions éducatives sur le terrain.

5. Partenariats stratégiques

Pour atteindre ces objectifs, le programme s'appuiera sur une **constellation de partenaires** tant au Luxembourg qu'à l'international :

- **Acteurs luxembourgeois de l'éducation** : ONGD, ONG environnementales, autres associations...
- **Partenaires "Sud" (Afrique, Amérique latine)** : L'ouverture internationale est un principe fort du projet. Des organisations actives en **résilience écologique et sociale** dans les pays du Sud seront partenaires, afin d'apporter leurs perspectives et d'accueillir des activités d'échange. Par exemple, l'*Union Interprofessionnelle des Agro-Pasteurs de Rao (UIAPR)* au Sénégal, qui regroupe des agriculteurs et éleveurs autour de projets de développement rural intégré, a développé une approche participative favorisant la collaboration et la synergie au sein des communautés locales. Collaborer avec l'UIAPR offrirait aux participants du programme un aperçu de projets d'agroécologie communautaire et de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. De même, l'association **L'Africaine d'Architecture** (basée au Togo) pourra être mobilisée : ce laboratoire d'innovation urbaine et technologique (réseau *WoeLab*) promeut des solutions locales et frugales, comme en témoigne la fabrication du premier imprimante 3D « made in Africa » dans leur fablab togolais. Un tel partenaire permettra d'aborder la question de la résilience urbaine, de la low-tech et de l'implication des jeunes dans la fabrication numérique responsable. D'autres partenariats en Amérique latine seront recherchés – par exemple avec des ONG

d'éducation environnementale ou des projets d'agroforesterie communautaire – afin de représenter une diversité de contextes (zones sahéliennes, forêts tropicales, etc.). Ces partenaires internationaux contribueront au contenu (interventions de leurs experts, études de cas) et accueilleront éventuellement des **mobilités** (stages de quelques semaines, visites de terrain ou projets collaboratifs à distance).

- **Autres parties prenantes** : Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) sera un partenaire clé pour l'alignement du programme avec les priorités nationales et la reconnaissance éventuelle des certifications. L'Institut de formation de l'Éducation nationale (**IFEN**) pourra intégrer le programme à l'offre de formation continue des enseignants. Le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques (**SCRIPT**), serait impliqué pour le volet certification et l'outillage numérique. En effet, le Luxembourg a développé une plateforme nationale d'Open Badges permettant de valoriser les compétences transversales des apprenants et partenaires extrascolaires. Enfin, quelques **lycées pilotes** (établissements scolaires engagés dans des démarches de développement durable) seront associés : ils pourraient accueillir des ateliers, expérimenter certains modules avec leurs élèves et servir de terrain d'application local.

Le programme pourra également compter sur le soutien d'universitaires (chercheurs en sciences de l'éducation, en développement durable...), de réseaux internationaux et d'entreprises sociales locales. Ces partenariats complémentaires apporteront des ressources pédagogiques, des opportunités de financement ou de mécénat, et une visibilité accrue au programme.

L'ensemble de ces partenaires formera un **écosystème transorganisationnel**. Chacun aura un rôle défini (conception des modules, animation de certains ateliers, accueil de participants, co-évaluation, etc.), formalisé par des conventions de partenariat. Les collaborations Nord-Sud, en particulier, seront conçues dans un esprit d'**échange réciproque** (et non d'assistance descendante) – l'idée étant de co-apprendre de la diversité des approches et savoirs locaux en matière de durabilité.

6. Cadre pédagogique : les « sept savoirs » d'Edgar Morin

Le curriculum du programme s'articulera autour des **sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur**, identifiés par le penseur Edgar Morin. Ces sept axes fourniront le cadre conceptuel et éthique de la formation, pour répondre à la complexité du monde contemporain :

1. **Les cécités de la connaissance : l'erreur et l'illusion** – Les participants seront amenés à réfléchir sur les erreurs de perception et biais cognitifs qui entravent la compréhension des réalités écologiques et sociales. Par exemple, démonter certaines idées reçues (mythes du progrès infini, illusions technologiques...) fait partie intégrante de la formation, afin de développer un esprit critique.
2. **Les principes d'une connaissance pertinente** – Ce module incitera à relier les savoirs de différentes disciplines pour construire une vision globale. On y abordera la pensée systémique, l'interconnexion entre phénomènes (climat, biodiversité, économie, culture...) et la recherche d'indicateurs pertinents. Les apprenants apprendront à **contextualiser** et à donner du sens aux informations, plutôt qu'à accumuler des connaissances fragmentées.
3. **Enseigner la condition humaine** – Il s'agit ici de replacer l'être humain au cœur de l'enseignement, dans sa double dimension individuelle et collective. Le programme traitera de l'anthropologie (ce qui est commun à tous les humains) et de la diversité culturelle. Les participants développeront des approches pédagogiques qui **humanisent** les enjeux écologiques (par ex. via des récits, des approches artistiques) afin de toucher les publics sur les plans émotionnel et éthique, pas seulement cognitif.
4. **Enseigner l'identité terrienne** – Ce savoir est central pour une éducation à la durabilité : faire prendre conscience que nous partageons tous une même planète, aux destins liés. Les participants exploreront la notion de citoyenneté terrestre, la solidarité planétaire et le respect du vivant. Concrètement, le curriculum inclura des contenus sur l'interdépendance écologique globale (cycles planétaires, limites planétaires) et encouragera des projets de jumelage ou de coopération internationale (pour vivre concrètement cette identité terrienne).
5. **Affronter les incertitudes** – Notre époque est marquée par l'incertitude (scientifique, économique, politique). Ce module apprendra aux éducateurs à **intégrer l'imprévisibilité** dans leurs démarches pédagogiques. Par exemple, travailler sur des scénarios prospectifs, enseigner la pensée critique face aux prédictions, préparer les apprenants au changement et à l'adaptation. Il s'agit de cultiver la **résilience mentale** et la souplesse, plutôt qu'une illusion de certitudes.

6. **Enseigner la compréhension** – La compréhension, notamment **interculturelle et interpersonnelle**, sera un fil rouge de la formation. Les participants développeront leur capacité d'écoute, d'empathie et de dialogue, compétences essentielles pour animer des groupes hétérogènes et faciliter la collaboration entre acteurs variés. Morin souligne l'importance de comprendre autrui dans sa complexité ; ainsi des outils de médiation, de gestion des conflits, et des activités de partage interculturel (avec les partenaires du Sud, notamment) seront intégrés.
7. **L'éthique du genre humain** – Enfin, le programme aura une forte dimension éthique. Les éducateurs seront amenés à réfléchir aux valeurs qui sous-tendent la transition écologique et sociale (responsabilité envers les autres et les générations futures, justice sociale, sobriété, coopération). L'éthique du genre humain, selon Morin, vise à relier les dimensions individuelles, sociales et globales de la responsabilité. Concrètement, on pourra élaborer en groupe une charte éthique du participant (ou "charte du formateur en transition") qui guidera les pratiques professionnelles et personnelles après la formation.

Ces sept savoirs ne feront pas nécessairement l'objet de sept modules distincts et étanches : ils seront **transversaux** et irrigueront l'ensemble du programme. Néanmoins, le curriculum veillera à ce que chacun de ces axes soit abordé explicitement à un moment donné, par des contenus dédiés ou des activités spécifiques. Ce cadre d'Edgar Morin garantit que la formation ne se limite pas à des apprentissages techniques, mais qu'elle transforme aussi les représentations et posture des participants.

7.Format hybride et activités phares

Le programme adoptera un **format hybride**, combinant des sessions en présentiel et des activités à distance, afin d'allier **ancrage local et ouverture globale** tout en offrant de la flexibilité. Voici les composantes clés du dispositif :

- **Sessions présentielles modulaires** : Plusieurs fois par an, les participants se réuniront physiquement pour des ateliers intensifs (par ex. 3 à 5 jours consécutifs). Ces regroupements pourront se tenir dans différents lieux, reflétant l'approche translocale : une session d'ouverture au Luxembourg, d'autres dans un lycée pilote, une session intermédiaire hébergée par un partenaire africain ou sud-américain, etc. Les ateliers en présentiel favoriseront la **cohésion du groupe**, les activités expérientielles (jeux de rôle, visites de terrain, travaux de groupe) et les projets concrets (par ex. création d'un jardin pédagogique, construction d'un prototype low-tech, organisation d'un événement local).
- **Formation à distance et e-learning** : Entre les sessions présentielles, un appui en ligne sera fourni. Une plateforme numérique (éventuellement adossée à la plateforme *eduPass* déjà

mentionnée, ou à un LMS dédié) proposera des modules en ligne, des ressources documentaires, des **classes virtuelles** avec des experts, ainsi qu'un forum d'échange entre pairs. Ce dispositif distanciel permettra de maintenir l'engagement des participants sur la durée et de faciliter la participation de ceux qui sont géographiquement éloignés. Par exemple, un webinaire mensuel pourra être animé par un expert international (y compris les partenaires du Sud) pour apporter des éclairages extérieurs.

- **Approche project-based learning** : Les participants devront mener **des projets concrets ancrés dans leurs territoires** ou institutions respectives. Ces projets de terrain – conçus en cohérence avec les objectifs du programme – serviront de cas pratiques d'apprentissage. Exemples : un participant enseignant pourra développer un nouveau module EDD dans son école, un participant d'ONG pourra lancer une campagne de sensibilisation locale sur l'alimentation durable, un agent communal pourra initier un compostage de quartier avec des habitants, etc. Chaque projet est tutoré (mentorat par un formateur ou un pair expérimenté) et donne lieu à un retour d'expérience collectif.
- **Fablab mobile et innovations pédagogiques** : Le programme intégrera des outils innovants pour stimuler l'engagement. Un **fablab mobile** (atelier de fabrication numérique itinérant) pourra être mobilisé certains mois pour aller à la rencontre des participants et de leurs publics. Ce camion-laboratoire, équipé de machines de fabrication numérique (imprimante 3D, découpeuse laser, etc.), illustrera concrètement le lien entre technologie, créativité et durabilité. Par exemple, lors d'une session locale, le fablab mobile stationné dans une commune permettra aux apprenants d'animer avec le public des ateliers de fabrication d'objets utiles à partir de matériaux recyclés (capteurs d'eau de pluie, appareils solaires DIY...). Ce dispositif renforce l'approche « faire pour apprendre » (*learning by doing*). D'autres pédagogies actives seront privilégiées : débats mouvants, analyse collective de problèmes complexes, design thinking appliqué à des défis écologiques, etc. L'idée générale est d'éviter les cours magistraux passifs, et de **mettre les participants en action** dans des situations réelles.
- **Outils de collaboration et communauté en ligne** : Tout au long du parcours, les participants seront encouragés à échanger via une **communauté en ligne** dédiée (groupe de discussion, réseau social privé du programme). Ils pourront y partager des ressources, poser des questions, et capitaliser les retours sur leurs projets. Cette communauté en ligne, animée par l'équipe pédagogique, renforce le sentiment d'appartenance et sert de **cerveau collectif** du programme. Elle perdurera au-delà de la fin officielle, formant un réseau d'anciens (alumni) actif pour la suite.

Le format est pensé pour être **flexible et modulable**. Chaque participant pourra composer son parcours en fonction de son contexte (les modules seront en partie à la carte), tout en respectant un tronc commun obligatoire. Le mélange d'apprentissages synchrones (présentiel/visio) et asynchrones (e-learning à son rythme) assure l'accessibilité pour des professionnels en activité.

8. Pistes à développer par le comité de pilotage

Structure modulaire et certifications

Le programme se décomposera en **modules thématiques** capitalisables, débouchant sur des micro-certifications, et d'un éventuel **certificat global** attestant de l'ensemble des acquis. La structuration envisagée est la suivante :

- **Modules et micro-certifications (Open Badges)** : Chaque grand thème ou bloc de compétences fera l'objet d'un module spécifique, d'une durée variable (ex : 50 heures, combinant présence et distance). Par exemple, on peut imaginer des modules tels que *"Fondamentaux de la transition écologique et sociale"*, *"Techniques d'animation et pédagogies actives"*, *"Gestion de projet en éducation durable"*, *"Collaboration interculturelle Nord-Sud"*, *"Innovation frugale et fablabs"*, etc., en lien avec les axes d'Edgar Morin. À l'issue de chaque module, les participants passent une évaluation adaptée (présentation d'un projet réalisé, quiz de connaissances, mise en situation, portfolio...), et obtiennent une **micro-certification** sous forme de **badge numérique**. Ces Open Badges contiennent des métadonnées vérifiables décrivant les compétences acquises, et peuvent être partagés sur le CV des participants ou sur les réseaux professionnels. Cette approche modulaire permet de valoriser progressivement le parcours : même si quelqu'un ne suit pas tout le programme, il garde la reconnaissance des modules complétés. Les badges pourront être alignés avec des référentiels européens de compétences lorsque disponibles (par exemple, référentiels DigComp pour les compétences numériques si applicable, GreenComp pour les compétences en durabilité si ce cadre européen est opérationnel).
- **Parcours individualisé et capitalisation** : Le programme complet pourrait compter, par exemple, **6 modules obligatoires** (couvrant les savoirs de base) et plusieurs modules optionnels au choix en fonction des intérêts professionnels de chacun. Pour obtenir le **certificat global**, un participant devra valider tous les modules obligatoires + un certain nombre de modules optionnels (p. ex. 2 sur 4 proposés) + réaliser un **projet de fin de formation** intégrateur. Ce projet de fin de formation (soutenu devant un jury) servira de preuve de la maîtrise par le participant de la mise en œuvre de compétences en situation réelle. L'ensemble du parcours représentant, à titre indicatif, un volume d'environ 200 à 300 heures sur 2 ans, il pourrait correspondre à l'accumulation d'ECTS (crédits de formation continue) et être aligné sur un niveau du Cadre Européen des Certifications

(EQF). Par exemple, selon la complexité des compétences visées, on pourrait viser une certification de niveau 6 EQF (niveau bachelor) si les participants produisent des analyses et projets de niveau intermédiaire, ou niveau 7 EQF (niveau master) si un volet théorisation/recherche est inclus. L'important est d'assurer la **compatibilité avec les parcours de formation continue** existants : ainsi un enseignant pourrait faire valoir cette certification dans son plan de formation, un travailleur social pourrait la faire reconnaître partiellement s'il entreprend un master en gestion de projets, etc.

- **Articulation avec les standards européens** : Le cadre du programme s'inspirera des bonnes pratiques en matière de micro-certifications promues au niveau européen. On veillera notamment à définir clairement les **résultats d'apprentissage** (learning outcomes) de chaque module, en utilisant des verbes d'action et en rendant ces acquis compréhensibles par d'autres institutions ou employeurs. L'utilisation des Open Badges facilitera cette portabilité, et pourrait s'intégrer à des outils comme **Europass** (pour que les apprenants puissent y inscrire leurs badges obtenus, aux côtés de leurs diplômes formels). De plus, une exploration sera menée pour faire reconnaître le certificat global par une instance officielle luxembourgeoise – par exemple, via un enregistrement au catalogue de la formation professionnelle continue, ou via un partenariat avec l'Université du Luxembourg pour co-délivrer un **certificat universitaire**. Cette reconnaissance formelle faciliterait l'adoption du programme et sa valorisation par les employeurs.
- **Qualité pédagogique et amélioration continue** : Chaque module sera documenté (objectifs, contenu, méthode, formateurs) et évalué par les participants. Un processus d'amélioration continue est prévu : le comité pédagogique analysera les retours et affinera progressivement le dispositif (contenus, durée, modalités) afin d'assurer la meilleure adéquation aux besoins. Par ailleurs, le programme visera une labellisation qualité (par ex. référentiel Qualité luxembourgeois ou européen pour la formation) pour garantir sa pérennité et son sérieux.

9. Suggestion de calendrier de mise en œuvre (2025-2027) à valider

Phase (période)	Activités clés	Résultats attendus
Phase 1 : Conception (Juil - Déc 2025)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du comité de pilotage (représentants des partenaires), définition des modalités sociocratiques de gouvernance.- Co-construction du curriculum modulaire détaillé (contenus de chaque module, référentiel de compétences, conception des évaluations) en s'appuyant sur le cadre Edgar Morin.- Développement ou adaptation des outils numériques (plateforme e-learning, système d'Open Badges en lien avec <i>eduPass</i>).- Identification et engagement des partenaires internationaux (accords de coopération, calendrier des mobilités).- Communication et lancement de l'appel à candidatures pour la première cohorte de participants. 	<p><i>Livrables</i> : Programme détaillé validé collectivement; premiers modules prêts; plateforme en ligne opérationnelle; accords signés avec partenaires (Sud et nationaux); ~20-30 participants sélectionnés pour la cohorte initiale (selon capacité).</p>
Phase 2 : Déploiement initial (2026)	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage de la formation avec la première cohorte : modules 1 à 3 réalisés (par ex. un module de base en automne 2025 en ligne/préparation, puis un premier regroupement présentiel début 2026, etc.).- Suivi rapproché des participants : tutorat sur les projets locaux, animation de la communauté en ligne, ajustements continus sur base des retours.- Échanges transnationaux : réalisation des premières mobilités (ex : voyage d'étude de la cohorte en milieu d'année 2026) et webinaires impliquant les experts des pays partenaires.- Évaluation intermédiaire : bilan à mi-parcours de la cohorte 1 (été 2026) pour identifier les améliorations à apporter avant la phase suivante. 	<p><i>Livrables</i> : Participants ayant validé les premiers badges (compétences de base acquises) ; documentation des projets locaux initiés ; rapport intermédiaire d'évaluation avec recommandations (émanant notamment du comité sociocratique et des feedbacks apprenants).</p>

<p>Phase 3 : Extension et clôture (2027)</p>	<p>- Poursuite avec la cohorte 1 : réalisation des modules restants (4 à 6), appui à la finalisation des projets de terrain, préparation des soutenances de fin de formation et délivrance du certificat global en fin d'année 2027.- Lancement d'une deuxième cohorte début 2027 (en parallèle de la fin de la première) pour pérenniser le dispositif : ajustements apportés suite au pilote, élargissement éventuel du nombre de places ou de partenaires (en capitalisant sur le succès de la première vague).- Capitalisation et ancrage : organisation d'un événement final en fin 2027 (conférence ou forum) réunissant les diplômés, les partenaires, et des décideurs, pour présenter les réalisations et promouvoir l'intégration du programme dans la durée (par ex. inscription dans les politiques publiques ou obtention de financements récurrents).- Évaluation finale et perspectives : mesure des indicateurs d'impact, rapport d'évaluation externe, et définition des suites (poursuite du programme au-delà de 2027, éventuellement à une plus grande échelle ou avec de nouveaux modules).</p>	<p>Livrables : ~20 professionnels certifiés « Sécurité écologique et sociale de l'éducation » (cohorte 1) + lancement réussi d'une cohorte 2 ; bilan documenté des impacts (compétences diffusées, projets menés, etc.) ; recommandations formulées pour la pérennisation (p. ex. intégration dans un organisme existant ou création d'un institut dédié).</p>
---	---	---

NB : Ce calendrier est indicatif et pourra être affiné par le comité de pilotage. Il intègre une démarche pilote (cohorte 1) suivie d'une montée en puissance progressive. La **flexibilité** restera de mise – par exemple, si la demande est très forte, le lancement de la cohorte 2 pourrait être avancé à mi-2026. L'évaluation intermédiaire en 2026 servira de point de passage crucial pour décider de ces ajustements.

10. Suivi et indicateurs d'impact à développer

Afin de mesurer l'efficacité et l'impact du programme, un dispositif de suivi-évaluation sera mis en place dès le début, avec des **indicateurs clés de performance** autour des axes suivants :

- **Diffusion des compétences** : nombre de participants certifiés (cumul de badges et obtention du certificat final) et % de réussite, mais aussi mesure de la **dissémination** au-delà des participants directs. Par exemple, on suivra combien de personnes (élèves, collègues, membres du public) ont été touchées indirectement par les participants formés – via les activités qu'ils ont menées pendant ou après la formation. On pourra comptabiliser les ateliers réalisés, les ressources pédagogiques créées et partagées, etc.
- **Collaborations inter-organisations** : indicateur du **tissage de réseau** entre organisations. Cela peut inclure le nombre de partenariats noués ou prolongés grâce au programme (par ex. une école qui continue à travailler avec une ONG rencontrée dans la formation), le nombre de projets co-réalisés par plusieurs entités différentes, ou la participation à des réseaux locaux/nationaux/internationaux sur l'EDD. Une enquête pourra être menée en fin de parcours pour recenser les nouvelles collaborations initiées.
- **Diversité et inclusion du public** : suivi du profil des participants pour garantir la **diversité** (secteur d'origine, genre, âge, origine socio-culturelle éventuellement). L'indicateur pourrait être la répartition (%) par type d'acteurs (ONG, enseignants, agents publics, citoyens), par genre (objectif de parité), et la présence de représentants de minorités ou communautés spécifiques. On évaluera aussi la **satisfaction** des différents sous-groupes pour s'assurer que le programme répond bien à chacun (par ex. via des questionnaires post-formation).
- **Transformation systémique induite** : c'est l'indicateur le plus ambitieux et qualitatif. Il s'agira d'évaluer dans quelle mesure le programme a contribué à des changements plus larges dans l'écosystème éducatif et associatif. On observera par exemple si les pratiques pédagogiques évoluent dans les institutions des participants (introduction de nouvelles approches, de nouveaux contenus liés à la transition écologique), si certaines organisations partenaires intègrent la formation dans leur plan stratégique, ou si des politiques publiques locales s'inspirent des travaux des participants. Une façon de mesurer cela est de recueillir, 6 mois à 1 an après la formation, des **études de cas** détaillant l'impact sur le terrain : p. ex. un participant devenu « référent EDD » dans son établissement qui influence le projet d'école, ou une ONG dont le plaidoyer s'est renforcé grâce aux compétences acquises en éducation populaire.

En complément de ces axes, d'autres indicateurs opérationnels seront suivis (taux de complétion des modules en ligne, assiduité aux sessions, taux de satisfaction vis-à-vis des formateurs, etc.) pour le pilotage interne. Un tableau de bord synthétique sera alimenté et examiné à chaque réunion du comité de pilotage, permettant des ajustements en temps réel si nécessaire (par ex. renforcement de l'accompagnement si l'assiduité en ligne baisse).

Pour garantir l'**objectivité**, il est prévu de faire intervenir un évaluateur externe en fin de programme, qui analysera les résultats atteints au regard des objectifs initiaux et produira des recommandations indépendantes.

11.Conclusion

Ce projet de sécurité écologique et sociale de l'éducation vise à être un **levier de transformation** pour le secteur éducatif et associatif. En misant sur une approche holistique (du local au global, de la technique à l'éthique), en connectant les acteurs entre eux et en reconnaissant leurs compétences par une certification innovante, il pourra contribuer à accélérer la bifurcation/transition vers une société plus résiliente et solidaire qui s'inscrit dans une logique de citoyenneté mondiale.